

### Crédits de un dollar

... il aurait certes été préférable qu'une question comme celle-ci, qui en est une non seulement d'argent mais aussi de principe, ait été soumise à la Chambre sous la forme d'un bill. Ainsi, les députés auraient pu se prononcer en même temps sur l'à-propos de voter des crédits pour l'établissement d'une loterie et sur l'opportunité pour le gouvernement de s'engager dans une telle entreprise à l'heure actuelle.

C'est là la question.

Néanmoins, je n'ai pas à juger si cette méthode est souhaitable, mais si elle est conforme à nos procédures, en d'autres termes si elle est acceptable.

Vous avez reconnu l'irrecevabilité, mais peut-être pas l'illégalité d'un tel procédé. La création de sociétés de la Couronne au moyen du crédit de un dollar est extrêmement dangereuse. Nous avons déjà trop de sociétés de la Couronne au Canada. En outre, puisqu'il est possible de convertir les dettes d'une société de la Couronne en capitaux engagés, le gouvernement aurait pu créer une société, lui accorder un prêt et amortir ensuite l'emprunt en le convertissant en capitaux engagés sans présenter de mesure législative ni jamais soulever la question à la Chambre. Un tel pouvoir n'est pas seulement une autorisation à faire des abus, c'est aussi une incitation à en faire.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Bravo!

**M. Mazankowski:** Faut-il s'étonner que nous soyons maintenant en train d'examiner très attentivement les activités des sociétés de la Couronne? De fait, certaines d'entre elles font l'objet d'un examen très approfondi. L'Auditeur général a déclaré que les méthodes de contrôle et de gestion de certaines sociétés de la Couronne laissent à désirer et sont dans bien des cas insuffisantes. Cela soulève toute la question de la responsabilité. Peut-on s'en étonner si l'on songe à l'attitude du gouvernement relativement à sa propre responsabilité envers le Parlement? Faut-il s'étonner que certaines sociétés de la Couronne agissent de façon assez louche? En réalité, elles ne font que suivre l'exemple donné par le gouvernement. Comment pouvons-nous demander à l'ÉACL ou à Polysar de ne pas agir comme le gouvernement du Canada?

Je pourrais mentionner d'autres questions qui nous préoccupent, notamment, les prêts, le pouvoir et les garanties d'emprunt et le traitement accordé à Eldorado Nucléaire, qui équivaut à peu près à lui donner un chèque en blanc. Bien des questions peuvent être soulevées relativement à ce crédit et mes collègues s'en chargeront. Il y a la question des amortissements et de la suppression des dettes et la question de l'emploi du crédit de un dollar pour amortir l'énorme dette de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le gouvernement utilise le crédit de un dollar d'une façon tout à fait nouvelle. De fait, il a amorti une dette de 625 millions de dollars en décidant de transformer la dette en capitaux engagés par une simple opération comptable. Ce qui est dangereux si l'on permet ce genre de conversion, c'est que tout organisme gouvernemental qui doit de l'argent au fonds du revenu consolidé pourrait s'arranger pour faire annuler ses dettes de la même façon.

Au début, j'ai indiqué que les prévisions budgétaires sont trompeuses et donnent une idée fautive des faits. Le montant demandé y est établi à \$929,675,111. Or, cela ne reflète pas le coût éventuel pour le Canada de tous les postes du budget supplémentaire (D). Si l'on songe à l'ensemble du passif éventuel de ce budget, l'engagement total dépassera nettement

[M. Mazankowski.]

2 milliards de dollars. Je songe, par exemple, au passif éventuel de crédits relatifs à l'Eldorado Nucléaire, du crédit 1d de l'Industrie et du Commerce, aux alinéas b) et c) relatifs aux garanties à l'égard des exportations, ainsi qu'aux postes régissant Via Rail Canada.

● (1530)

Nous nous préoccupons des méthodes du gouvernement actuel et de l'effritement continu du pouvoir parlementaire de voter des crédits pour les dépenses du gouvernement. La pratique qui a de plus en plus cours et qui consiste à se passer de l'approbation du Parlement au moyen du mauvais usage ou de l'usage abusif des crédits, suscite de graves doutes quant à l'aptitude du Parlement à s'acquitter de sa fonction traditionnelle et à continuer de protéger efficacement l'intérêt public et le contrôleur du Trésor public. Je le répète, à une époque de notre histoire où le cynisme du public et la méfiance à l'égard de nos institutions augmentent, le gouvernement a choqué la plupart des Canadiens en foulant aux pieds les principes mêmes de la démocratie représentative.

Loin de diminuer, ce cynisme va s'aggraver à moins que le parlement ne montre, de façon franche et ouverte, qu'il est capable de contrôler et de gérer comme il se doit les dépenses du gouvernement. S'il s'aggrave, ce cynisme engendrera de l'agitation et de l'insatisfaction dans notre pays, ce qui entraînera des effets dévastateurs pour notre nation.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** C'est ce qui se passe présentement.

**M. Mazankowski:** Comme dit mon collègue, c'est ce qui se passe. Monsieur l'Orateur, l'institution du Parlement et du gouvernement ne sera plus en mesure d'inspirer le respect et la volonté nécessaires pour défendre la cause de l'unité nationale et la stabilité socio-économique. Le Parlement devrait être le point de ralliement de l'unité nationale.

**Des voix:** Bravo.

**M. Mazankowski:** Le Parlement devrait être le principal instrument de contrôle des deniers publics. Il devrait permettre de préserver la liberté individuelle et notre processus démocratique. Parce que l'on s'aperçoit de façon systématique les rôles, responsabilités et fonctions du gouvernement, cette institution ne pourra plus s'acquitter de ces tâches essentielles à notre avenir. C'est pourquoi nous condamnons de toutes nos forces le Parlement et ses actions. Nous condamnons son usage abusif et délibéré des pratiques, prérogatives et traditions de cette institution.

**L'hon. Mitchell Sharp (Eglinton):** Monsieur l'Orateur, le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a fait hier un rappel au Règlement pour protester contre l'insertion des crédits de un dollar dans les budgets. Ayant exercé les fonctions de leader du gouvernement, je comprends fort bien ce point de vue. J'ai moi-même désapprouvé cet usage, et je n'ai pas été du tout surpris d'entendre hier le leader à la Chambre du parti de l'opposition officielle relancer cette question. Votre Honneur se souviendra qu'elle a fait l'objet d'un débat de deux heures et demie environ à la Chambre. Un grand nombre de députés y ont participé.